

APPEL D'OFFRES

La MRC Domaine-du-Roy demande des soumissions pour la réfection du pavage de la piste cyclable à Saint-Prime (Projet 99).

Les enveloppes de soumission doivent être cachetées et doivent porter l'inscription « **DDR-2024-VEL-003 – RÉFECTION DU PAVAGE – PISTE CYCLABLE (PROJET 99 : SAINT-PRIME)** ».

Elles doivent être remises avant 11 h (heure légale en vigueur) le 4 septembre 2024, à l'attention de M. Francis Leclerc, directeur du Service de génie civil, à l'adresse suivante :

901, boulevard Saint-Joseph, Roberval (Québec) G8H 2L8.

Les heures d'ouverture des bureaux de la MRC sont de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au jeudi et de 9 h à 12 h, le vendredi.

Les entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres, selon les tarifs en vigueur, auprès du SEAO, à compter du 20 août 2024. Toute demande d'information supplémentaire doit également se faire par le biais du SEAO.

Tout retard dans la transmission de la soumission après l'heure fixée et la date limite à l'endroit indiqué pour la présentation entraînera automatiquement la non-conformité et le rejet de la soumission.

Les soumissionnaires devront se conformer aux instructions des documents de soumission et la MRC ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le soumissionnaire.

DONNÉ à Roberval ce vingtième jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-quatre.


Danny Bouchard
Directeur général adjoint